

Le 10 avril 2014

**Communiqué de Mme Jeanine Dubié et de M. Arnaud Richard, députés,
rapporteurs de la mission d'évaluation de la politique d'accueil des demandeurs d'asile
du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC)**

Réuni le 10 avril 2014 sous la présidence de M. Claude Bartolone, le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC) a autorisé la publication du rapport de **Mme Jeanine Dubié (RRDP)** et de **M. Arnaud Richard (UDI)** sur **l'évaluation de la politique d'accueil des demandeurs d'asile**.

Au terme de leurs auditions au cours desquelles ils ont entendu une cinquantaine de personnes, les rapporteurs constatent que, sous l'effet d'une demande en forte augmentation, notre dispositif d'accueil des demandeurs d'asile traverse une crise caractérisée par un allongement inquiétant des délais et des coûts budgétaires croissants.

Ils plaident en faveur d'une réforme d'ensemble de la politique d'accueil des demandeurs d'asile alliant respect des droits et performance de l'action publique, et font en ce sens vingt propositions autour de quatre axes :

- simplifier l'accueil des demandeurs d'asile en mettant en place un lieu d'accueil unique au niveau des préfectures de région ;
- assurer un hébergement et un accompagnement adaptés aux demandeurs d'asile, en instaurant un pilotage national avec un dispositif d'orientation des demandeurs vers un lieu d'hébergement, et en développant les capacités des centres d'accueil (les CADA) et de l'accueil temporaire du service d'asile (AT-SA) afin de réduire le recours à l'hébergement d'urgence ;
- dynamiser la procédure d'examen des demandes d'asile, en utilisant mieux les procédures accélérées, en réformant l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et en professionnalisant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) ;
- tirer les conséquences des décisions définitives en matière d'asile, en favorisant l'intégration des personnes protégées et en se préoccupant du sort des personnes déboutées.